



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

cures

Question écrite n° 69539

Texte de la question

M. René Dutin attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur l'avenir du thermalisme. En 1999, le Gouvernement avait demandé une étude sur son devenir. A ce jour, les conclusions de cette étude ne sont toujours pas officiellement connues. Il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement quant à la poursuite du remboursement de ce type de soins, à la fois préventifs et curatifs et qui évitent à la solidarité nationale la prise en charge d'une médication lourde.

Données clés

Auteur : [M. René Dutin](#)

Circonscription : Dordogne (3^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69539

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 novembre 2001, page 6716